

PLEX : Réception de documents transmis par le Ministère de la Justice aux avocats

Fiche utilisateur Avocat
v1.0
MAJ 6 mai 2020

Retrouvez-nous sur
justice.gouv.fr

PROCÉDURE PÉNALE NUMÉRIQUE



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réception de documents transmis par le Ministère de la Justice aux avocats

I. Création de votre compte PLEX

PLEX (PLateforme d'échange Externe) est une plateforme d'échanges sécurisés de fichiers entre les agents du Ministère de la Justice (MJ) et les partenaires de confiance extérieurs à l'Etat et en particulier les avocats, mise en œuvre par le Ministère de la Justice.

L'annuaire des avocats intégré à l'application PLEX est adossé à la TNA (Table Nationale des Avocats), simplifiant ainsi l'accès du ministère aux adresses de messagerie électronique structurées des avocats.

Le champ d'application de PLEX est à ce jour limité aux seuls avocats inscrits au RPVA.

1 Lors de la première réception d'un message PLEX, vous recevrez deux e-mails dans votre messagerie RPVA :

2 - Un e-mail d'inscription à la plateforme (émetteur : system user).

Cet e-mail contient votre identifiant (adresse structurée commençant par le n° CNBF), mot de passe provisoire et lien vers la plateforme PLEX.

- Un e-mail contenant le lien vers les pièces transmises par le MJ. Il conviendra de ne traiter ce second e-mail qu'une fois l'étape d'inscription effectuée.

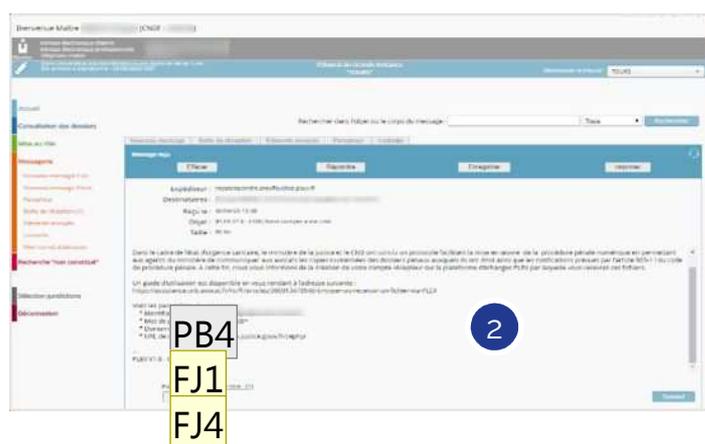
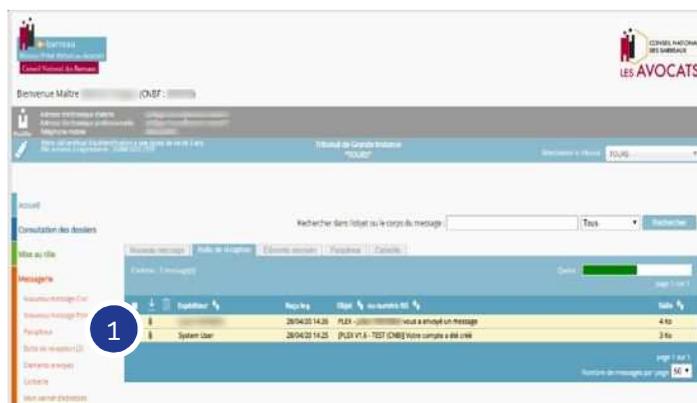
NB : votre identifiant (adresse structurée) est une information essentielle, au-delà de son utilité lors de la connexion, car il permet au Ministère de la Justice de pallier tout risque d'homonymie lors de la transmission de pièces. Il débute par le numéro CNBF que vous trouverez sur votre interface e-Barreau ou sur votre carte professionnelle (6 premiers chiffres).

Vous devrez ensuite copier-coller l'adresse (Adresse de connexion) dans votre navigateur internet, le lien n'étant pas « cliquable » (évolution en cours) et accéder ainsi à la plateforme PLEX

→ Il vous sera ensuite demandé de renseigner le mot de passe provisoire figurant dans l'e-mail d'inscription

→ Vous devrez ensuite définir un nouveau mot de passe.

Dès lors, vous bénéficierez d'un compte PLEX vous permettant de recevoir des messages et des fichiers informatiques provenant des magistrats et greffiers du ministère de la justice.



Diapositive 2

- PB4** Ne pourrais t'on pas demander à la prod d'ajouter dans le message copier le lien car URL ne parle pas à tout le monde en attendant que le lien soit actif
Philippe BARON; 01/05/2020
- FJ1** Je demande si c'est possible. Auquel cas je propose, tant que le lien n'est pas cliquable : "adresse de connexion (à copier-coller dans votre navigateur) : ..."
FAROBIA Julien; 01/05/2020
- FJ4** Vu avec l'équipe PLEX, c'est possible, le message sera celui indiqué par moi ci dessus. Nous referons une capture d'écran à l'occasion.
FAROBIA Julien; 04/05/2020

II. Réception d'un document par un avocat

- 1 Vous recevrez un courriel sur votre messagerie RPVA vous informant de la réception d'un document à télécharger. Celui-ci contient également la période durant laquelle les pièces sont disponibles sur la plateforme. A l'issue, les pièces ne seront plus accessibles.
- 2

Vous pouvez alors :

- Vous connecter directement à PLEX via votre navigateur internet (<https://plex.justice.gouv.fr/zephyr>)

- Copier-coller le lien figurant dans le courriel reçu

→ Vous arriverez sur la page d'accueil de PLEX.

- 3 Connectez-vous avec votre identifiant présent dans la notification de création de compte (adresse structurée commençant par le n° CNBF) et votre mot de passe.

- 4 L'interface PLEX s'ouvre, vous pourrez accéder au document reçu

→ En cliquant sur « télécharger », vous avez accès aux fichiers ou documents transmis
→ En fonction de votre navigateur internet, un bandeau de couleur jaune peut apparaître en bas de page pour permettre d'ouvrir ou de télécharger le fichier

NB ::

- les fichiers sont disponibles sur la plateforme pendant un délai défini par l'expéditeur (de 1 à 30 jours). La durée de mise à disposition par défaut est de 8 jours

- Lorsque vous téléchargez le fichier ou le document joint, l'expéditeur reçoit un e-mail pour l'informer du téléchargement.

